



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 16 avril 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame BALSON

Convocation envoyée le 10 avril 2026

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 85
Nombre de membres en exercice : 85

Nombre de présents participant au vote : 82
Nombre de procurations : 3

Membres présents :

Monsieur Régis PETITBOULANGER	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur François SARRON-PILLOT
Monsieur Lionel SANCHEZ	Monsieur Jordane GALLOIS	Madame Catherine MINAUX
Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Christine MARTIN	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Brigitte CHAVANCE
Madame Brigitte POPARD	Madame Isabelle PIERREY-ROUGET	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Léo LACHAMBRE	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Céline TONOT
Madame Aziza AGLAGAL	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Jean-Marc RETY
Monsieur Nouredine ACHERIA	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Valérie GRANDET
Monsieur Philippe NEYRAUD	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Patrice CHATEAU	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Samuel LONCHAMPT	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Nathalie BERTILLON	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Didier RELOT
Madame Dominique BEGIN-CLAUDET	Madame Clémentine HUGOL-GENTIAL	Monsieur Ludovic GAFFET
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Alexandre HEDDAR
Monsieur Christian DUCHANGE	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Monique BAYARD
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Monsieur Maël SZABELSKI	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur François DESEILLE	Madame Delphine BLAYA	Monsieur Moulay JELLAL
Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Monsieur Sébastien KENCKER
Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Denis GUVENATAM	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Catherine PETITJEAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Céline RABUT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Laurence GERBET	Monsieur Frédéric FRACCHIOLLA
Madame Mélanie BALSON	Monsieur Axel SIBERT	Madame Agnès BILLIET
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Sandra GAUDILLIERE	Monsieur Adrien GUENE
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE	Madame Noëlle CAMBILLARD
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Sabine BAILLOT	Monsieur Jean-Marie BENEY
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Thierry COUDERT	Madame Manuella SCHAEFFER
Monsieur Christophe AVENA	Madame Mélanie FORTIER	Monsieur Fabian RUINET
	Monsieur Laurent GOBET	

Membres absents :

Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Guillaume RUET
 Madame Isabelle BARDIN pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
 Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

HABITAT – Office public de l'habitat Grand Dijon Habitat – Composition du conseil d'administration et désignation des représentants de Dijon Métropole

L'Office public de l'habitat Grand Dijon Habitat est un établissement public industriel et commercial rattaché à Dijon Métropole, régi par les dispositions du Code de la construction et de l'habitation.

En application des articles L.421-8 et L.421-9, ainsi que R.421-4 et suivants du Code de la construction et de l'habitation, modifiés notamment par le décret n° 2022-706 du 26 avril 2022, la collectivité de rattachement fixe, à l'occasion du renouvellement de son assemblée délibérante, la composition du conseil d'administration de l'office.

Ces dispositions prévoient notamment que :

- les membres désignés par la collectivité de rattachement disposent de la majorité des sièges ;
- les représentants des locataires de l'office disposent d'au moins un sixième des sièges.

Siègent également au conseil d'administration des personnalités qualifiées désignées par des institutions, un représentant au moins d'une association œuvrant dans le champ de l'insertion ou du logement des personnes défavorisées, ainsi que des représentants du personnel de l'office.

À la suite du renouvellement du Conseil métropolitain, il convient de fixer la composition du conseil d'administration de Grand Dijon Habitat et de désigner les représentants de Dijon Métropole.

Il est proposé de fixer à 28 le nombre d'administrateurs et d'en arrêter la répartition comme suit :

- 15 membres désignés par Dijon Métropole, comprenant :
 - 8 représentants du Conseil métropolitain désignés en son sein ;
 - 7 personnalités qualifiées désignées par le Conseil métropolitain, en raison de leur compétence dans les domaines du logement, de l'urbanisme, du développement social ou économique ;
- 5 représentants des locataires, élus dans les conditions prévues par les textes en vigueur ;
- 4 représentants du personnel, désignés par le comité social et économique ;
- 3 personnalités qualifiées désignées par des institutions, à savoir la Caisse d'allocations familiales, l'Union départementale des associations familiales et l'organisme mentionné à l'article L.313-18 du Code de la construction et de l'habitation (Action Logement) ;
- 1 représentant d'une association dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées, en l'espèce l'association Urban Alis.

Monsieur le Président propose la liste des 15 candidats et appelle à voter à scrutin secret.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :

- **de fixer** à 28 membres la composition du conseil d'administration de l'Office public de l'habitat Grand Dijon Habitat ;
- **d'arrêter** la répartition des sièges comme suit :
 - 15 membres désignés par Dijon Métropole ;
 - 5 représentants des locataires ;
 - 4 représentants du personnel ;
 - 3 personnalités qualifiées désignées par des institutions (CAF, UDAF et Action Logement) ;
 - 1 représentant associatif (Urban Alis)
- **d'autoriser** les représentants de Dijon métropole à exercer toute fonction au sein du conseil d'administration, notamment celles de Président, Vice-président, membre du bureau ou toute autre fonction qui leur serait confiée ;
- **d'autoriser** le Président de Dijon métropole à prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

SCRUTIN	POUR : 79	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 6	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT PROCURATION(S)	3

- **de désigner, au scrutin secret**, pour représenter Dijon métropole au sein du conseil d'administration de Grand Dijon Habitat, et de les autoriser à donner pouvoir pour les représenter, en tant que de besoin et au cas par cas, à un autre administrateur :

8 Représentants du Conseil métropolitain

Madame Céline Tonot
Monsieur Thierry Falconnet
Monsieur Frédéric Goulier
Monsieur Hamid El Hassouni
Madame Nuray Akpinar-Istiquam
Monsieur Patrice Chateau
Madame Mélanie Balson
Monsieur Adrien Guené

7 Personnalités qualifiées

Madame Marie-Odile Chollet
Monsieur Patrick Moreau
Madame Malika Gauthié
Madame Guillemette Zuddas
Monsieur Pierre Bordat
Monsieur Jacques Cardis
Madame Sophie Diemunsch

Résultat du vote, au scrutin secret, pour la désignation des membres de Dijon métropole et des personnalités qualifiées au sein de Grand Dijon Habitat :

Nombre de votants : 85
Elus n'ayant pas pris part au vote : 1
Nombre de blancs : 10
Nombre d'abstentions : 5
Suffrage exprimé : 69
Majorité absolue : 35

Sont élus, avec 69 voix, les membres de Dijon métropole et les personnalités qualifiées listés ci-dessus.

Madame Mélanie BALSON,
Secrétaire de séance

Monsieur François REBSAMEN,
Président de Dijon Métropole